AR CONTROLE DE LEGALITE : 073-217301977-20211004-2021_10_109-DE
en date du 18/10/2021 ; REFERENCE ACTE : 2021_10_109

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

Nombre de conseillers : 15
En exercice : 13
Présents : 11
Votants : 13
Pouvoirs : 2

Pour	13
Contre	/
Abstention	/

Date de convocation : 28/09/2021
Date d'affichage : 14/10/2021

MAIRIE DE PEISEY NANCROIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt et un,
Le quatre octobre,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Guillaume VILLIBORD, Maire.

Etaient présents :
Mesdames Céline CROSSMAN, Maryse FAVRE, Stéphanie NOZ,
Messieurs Thierry ARSAC, Stéphane BLUM, Jean-Pierre GIACHINO, Romain GIACHINO, François POCCARD-MARION, Benoît RICHERMOZ, Bernard PRAIZELIN et Guillaume VILLIBORD.

Absents-Excusés :
Mesdames Céline COMBAZ (pouvoir à C. CROSSMAN) et Marie-Neige POCCARD-CHAPUIS (pouvoir à B. RICHERMOZ)

Monsieur Romain GIACHINO a été élu secrétaire de séance.

Délibération N°2021/10/109 : Contrat de mise à disposition de matériel d'exposition avec le Parc National de la Vanoise (PNV)

Monsieur le Maire indique que dans le cadre d'un partenariat avec le PNV, ce dernier a validé la mise à disposition de son exposition photos, mobiles en bois et mobiles pédagogiques à la commune de Peisey-Nancroix.

Ces matériels seront exposés dans la salle située au-dessous du musée de la Fruitière sis à Peisey Chef lieu.

Il expose aux conseillers que l'exposition sera prêtée à titre gratuit pour une durée d'un an.
En effet les modules et photos ont déjà été remis par le PNV à l'agent en charge de l'animation culturelle de la commune ces derniers jours. La convention à signer s'établit donc du 5 octobre 2021 au 15 septembre 2022.

Monsieur le Maire demande ainsi aux élus de bien vouloir l'autoriser à valider et signer ledit contrat de mise à disposition de matériel d'une valeur de 4 450 € qu'il faudra assurer.

Après exposé et en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** l'exposé de Monsieur le Maire ;
- **AUTORISE** monsieur le Maire à signer tout document se rapportant aux présentes et notamment ledit contrat de mise à disposition de matériel à titre gracieux par le Parc de la Vanoise dans le cadre de son partenariat avec la commune.

AINSI FAIT ET DELIBERE AUX JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Pour Copie Conforme :
Le maire,
Guillaume VILLIBORD

MAIRIE DE PEISEY NANCROIX 73210